

BUS 2 – Cambrésis – Synthèse des échanges Groupes de travail « Marché » et « Emplois et Compétences » du 1^{er} juin 2023

Les deux ateliers de ce 1^{er} juin, sont la continuité des groupes de travail « Marché » et « Emplois et Compétences » qui ont eu lieu le 12 avril 2023 sous forme d'ateliers participatifs. L'objectif des deux groupes de travail de ce jour, est de poursuivre les échanges à partir des éléments de synthèse.

Une plénière est prévue le 6 juillet à 14h elle sera l'occasion de restituer les travaux réalisés au cours des 4 groupes « marché » et « emplois et compétences » qui permettront de contribuer collectivement à la création de la feuille de route nationale BUS.2 qui sera remise en août prochain.

1 - GT Marché (10h – 12h)

Rappel des éléments de synthèse du 12/04 relatifs aux 4 thématiques :

1. La rénovation des bâtiments communaux ;
2. Expérimentation maisons GMF (chalandonnettes);
3. Communication « Pass rénovation » régie du SPEE;
4. Accompagnement des entreprises pour la commande publique (code des marchés).

1.1 - Tertiaire communal

- **ACTEE** finance 100 % de l'ingénierie des travaux de rénovation en amont.
Ce dispositif est mal connu (notamment des maires ruraux) et serait sous-utilisé.
Le programme ACTEE est prévu jusqu'en septembre 2023, et devrait être remplacé par le programme ACTEE+.
- Le « **Fonds Vert** » cofinance les travaux de rénovation.

Certains maires savent utiliser ces financements à hauteur de **80%** du coût des travaux, en mobilisant aussi des CEE.

Délai moyen entre décision et réalisation des travaux : 2 à 3 ans.

Problématique de l'accès des entreprises locales à ces marchés lorsque le montant de ceux-ci est supérieur à 100.000 €.

Autre problématique : les nuisances causées par les travaux notamment dans les établissements scolaires.

La rénovation des bâtiments, dépend des budgets, et la prise en compte des emplois et compétences si massification.

1.2 - Maisons GMF/Camerica

Le bureau d'étude sera choisi parmi 3 candidats pour la mi-juin.

Il va créer des fiches pédagogiques à destination des propriétaires de ces maisons à partir d'audits énergétiques approfondis conduits sur 5 types de maisons GMF représentatifs des 5.500 maisons.

2 scénarios de travaux seront proposés :

- ✓ Moins 35 %
- ✓ Niveau BBC

Des « **fiches pédagogiques** » seront distribués aux propriétaires

Les propriétaires volontaires pour le scénario niveau BBC seront orientés vers la Régie du SPEE ou le PIG.

Calendrier : fiches finalisées pour octobre 2023

1.3 - Informations et remarques

- L'enjeu, c'est le **climat**. La rénovation des bâtiments est au service de cet enjeu. IL ne faut pas perdre cet enjeu de vue.
- **Le dilemme court terme** (la fin du mois) /**long terme** (la fin du monde) se pose. Comment convaincre un propriétaire de rénover son logement s'il n'en a pas les moyens ? sauf à lui proposer une solution type Régie du SPEE. Mais comment massifier l'offre de services de cette Régie ?
- Il y a un problème de **confiance** dans l'offre de services de rénovation énergétique – problème causé notamment par les arnaques.
- Il y a aussi un problème de **communication** audible : « *les gens sont saturés d'appels multiples pour des offres de prestations plus ou moins sérieuses* »

2 – GT Emplois/compétences (14h – 16h)

Rappel des éléments de synthèse du 12/04 relatifs aux deux thématiques :

1. Filière emploi de la valorisation des déchets de chantier bâtiment et l'I.A.E
2. Charte formation

2.1 – La charte formation

Cette charte qui pourrait être baptisée RGE + ne pourra pas être mise en œuvre dans le Cambrésis tant que plusieurs obstacles n'auront pas été levés – le premier étant celui du signataire pour le compte du territoire. Le Pays du Cambrésis estime ne pas avoir la possibilité d'exercer cette responsabilité dans la mesure où il n'en a pas les moyens humains – y compris dans le domaine juridique (contrairement à la MEL).

Parmi les pistes évoquées :

- ✓ Un modèle développé par « L'association Solaire du Nord »
- ✓ L'appui juridique de l Nord (Service du Département aux petites communes)
- ✓ Le portage par Cambresis Emploi (si des moyens sont alloués) et/ou la Régie du SPEE.

2.2 – Les déchets de chantier

Les artisans et les petites entreprises du bâtiment ont du mal à gérer leurs déchets de chantier. Une solution qui leur convient est celle proposée par une entreprise d'insertion (A.C.I) créé en 1993, intervenant sur l'arrondissement de Lens « Récup-Tri » ; et qu'une entreprise d'insertion (Espoir Avenir) est en train de mettre en place sur son territoire (Valenciennois) avec des partenaires (dont TRACE), ouverture prévue fin 2023.

Récup-Tri met sur les chantiers des bennes dans lesquels sont mis les déchets avec un premier tri. Les bennes sont ensuite récupérées et les déchets sont triés avant d'être vendus à des entreprises spécialisées.

Il y aurait environ 40 millions de tonnes/an de déchets issus du secteur du bâtiment en France.

A creuser

- Une cartographie des acteurs de la collecte et du traitement des déchets du bâtiment
- La « bonne pratique Récup-Tri »
- Les formations « Agent valoriste »